

GEOPAL – Réunion du collège « Partenaires » 12 mai 2015 à 14h15 Conseil Régional des Pays de la Loire Salle Sanguèze Compte-rendu

Présents : *Liste en annexe.*

Diffusion : *Participants de tous les collèges + Équipe projet GEOPAL.*

Objectifs de la réunion : *Pour faire suite au Comité Technique de GEOPAL qui s'est tenu le 31 mars dernier à l'Hôtel de Région, et comme annoncé en séance, il est proposé des réunions de travail par collège pour réfléchir à une déclinaison stratégique de GEOPAL v2 dans le cadre du CPER 2015-2020. La nouvelle convention d'application qui ressortira de nos échanges devra décliner et préciser les objectifs du programme tels que mentionnés dans la SCORAN et les conditions de leur mise en œuvre tant du point de vue de la gouvernance que de l'organisation opérationnelle.*

ORDRE DU JOUR :

- *Rappel des objectifs et du fonctionnement de GEOPAL pendant la période 2007-2013*
- *Rappel des objectifs de GEOPAL pour 2015-2020 tels qu'énoncés dans la SCORAN*
- *Réalités budgétaires 2015-2020*
- *Débat sur les priorités du programme régional du point de vue des collectivités*
- *Échanges sur la future gouvernance*

.....

Les rappels sont faits en séance à partir de la note préparatoire fournie dans l'invitation.

Il est rappelé en particulier, les trois objectifs qui se dégagent du comité technique du 31 mars 2015 :

- *poursuivre l'acquisition de référentiels,*
- *continuer à partager et mutualiser les données métiers,*
- *faire vivre la communauté de pratiques.*

FICHE 1 SUR LES OBJECTIFS

Les référentiels :

En préambule, il est rappelé que les droits des produits IGN acquis dans le cadre du programme GEOPAL arrivent à échéance cette année. La question est donc de savoir ce qu'il faut renouveler et selon quels termes.

Les échanges commencent autour de l'orthophotographie aérienne. Pour le BRGM, la réactualisation périodique est intéressante et la résolution de 20 cm n'apporte pas forcément de plus-value en comparaison du 50 cm sauf pour quelques aspects sur le littoral.

A l'inverse, le GPMSN conçoit l'ortho comme la couche de base de son référentiel topographique. La résolution est actuellement de 10 cm, et la fréquence de mise à jour en cours de réflexion avec probablement des actions ciblées de reconnaissance par drones. L'ortho régionale à 20 cm sert par contre comme fond de plan à moyenne échelle. La mutualisation financière pour les mises à jour n'est pas exclue, mais il faut clairement identifier les plus-values.

L'IGN précise qu'il est possible de mixer les résolutions pour avoir du 10 cm sur des zones à enjeux et du 20 ou du 30 cm ailleurs, mais il faut comparer les modèles économiques. Un paramètre à prendre en compte avec l'augmentation de la résolution est le dévers : le réduire signifie accroître les lignes de vol et cela augmente les coûts.

L'Université de Nantes constate qu'en général, il y a peu d'échanges entre les programmes de recherche et les programmes opérationnels. Dans le cadre de GEOPAL, il faut donc favoriser les échanges de données acquises par des programmes de recherche. En parallèle, le lidar topobathymétrique financé en partie par GEOPAL et propriété de l'Université pourra être proposé dès 2016 aux partenaires pour des opérations très localisées.

S'agissant des autres référentiels, tous s'accordent sur ces points :

- les images satellites peuvent être complémentaires des orthos,
- le SCAN25 reste pour certains partenaires un référentiel d'utilisation quasi-quotidienne,
- la topographie et les MNT hautes résolutions sont attendus sur des territoires à enjeux hors zone couverte par Litto3D terrestre,
- l'OCS GE n'aura de réel intérêt qu'avec une mise à jour,
- le référentiel sur l'eau et la BD Topage sont très attendus, ainsi que la localisation des haies et des mares,
- la question des données historiques et cartes anciennes est posée par le GPMSN avec une réponse de l'IGN précisant que les clichés de toutes les missions de photographie aérienne ont été numérisés et sont accessibles en visualisation et téléchargement sur le géoportail.

S'agissant des licences, il est rappelé par l'IGN que le coût des acquisitions mutualisées est inférieur à celui des acquisitions multiples, et que ne pas favoriser la mutualisation pourrait être considérée comme un retour en arrière.

La question de l'ouverture des données est abordée : jusqu'à maintenant, GEOPAL a mobilisé l'essentiel de ces moyens en direction des partenaires avec l'acquisition des référentiels et le

développement de la plateforme, et non vers le grand public par la promotion de l'Open Data. Pour certains partenaires, GEOPAL ne doit pas aller vers l'Open Data, même si certaines données acquises par le programme peuvent être OD (orthorégionale, OCS GE, BD des Lieux Publics) et si des liens sont à renforcer avec les plateformes OD.

Faire vivre la communauté de pratiques :

Les groupes de travail sont perçus comme des instances de réflexions et de rencontres très opérationnels et pragmatiques qui tissent des liens pérennes entre acteurs de la communauté. Ils participent à la consolidation des pratiques et s'inscrivent davantage dans la durée que des journées événementielles.

L'animation des groupes de travail est discutée : il est nécessaire à côté de l'animateur Geopal d'avoir un co-animateur si possible métier ou thématicien. Les partenaires continueront à s'investir avec un rythme des réunions leur permettant de concilier ces activités externes avec leurs activités courantes. Par ailleurs, l'utilisation plus systématique de la visio permettrait peut-être de mobiliser davantage les acteurs ne se déplaçant pas.

Tous s'accordent sur les besoins d'une journée technique annuelle pour notamment sensibiliser aux usages des données géographiques avec la difficulté de communiquer à la fois vers les techniciens et les élus et les décideurs. Est également mentionnée la possibilité d'organiser des journées de sensibilisation sur la connaissance des données des différents partenaires (à l'image de ce qui a été organisé en 2014 sur le littoral avec le SHOM).

La cible des manifestations est primordiale, et pour toucher les décideurs, il faut nécessairement aborder l'aspect Information Géographique sous l'angle économique (dépenses/gains) et orienter le discours sur les usages et les bénéfices plutôt que sur les moyens et la technique.

FICHE 2 SUR LA GOUVERNANCE

L'exemple de GéoBretagne est expliqué en séance.

Certains partenaires ont une perception du programme GEOPAL différente de ce qui est pratiqué en interne. De fait, de l'extérieur, l'insuffisance de gouvernance politique (absence d'organe de décision politique) n'est pas perçue et la remise en cause de fonctionnement actuel (mutualisation des moyens humains et financiers entre les services de l'Etat et le conseil régional) pas forcément légitime. La question est davantage d'assurer la pérennité du programme et cette organisation plutôt que de réfléchir à sa restructuration.

Néanmoins, le lien entre GEOPAL, les plateformes locales et les conseils départementaux est à clarifier et à renforcer pour accroître les besoins d'animation locale quand elle existe et à développer quand elle est inexistante.

RELEVÉ DE DÉCISION :

- Assurer si possible la mutualisation des données référentielles.
- Renforcer les GT « techniques » et développer des journées techniques annuelles pour expliquer à quoi cela sert.
- Favoriser la communication vers les élus et les décideurs en insistant sur les aspects économiques et le développement des usages.
- Clarifier les relations entre GEOPAL et les départements (avec ou sans plateformes géographiques).

ANNEXE : LISTE DES PRESENTS

	NOM	PRENOM	STUCTURE
1	DESHOUX	Vincent	GEOPAL
2	MURIE	Eric	CONSEIL REGIONAL DES PAYS DE LA LOIRE
3	CONIL	Pierre	BRGM
4	BARA	Guy	CHAMBRE REGIONALE D'AGRICULTURE
5	ROLLO	Nicolas	IGARUN
6	LAUNEAU	Patrick	UNIVERSITE DE NANTES
7	CASANOVA	Charles	GPMNSN
8	TOUPIN	Olivier	PNR DE BRIERE
9	BLOUIN	Thierry	IGN
10	ACQUITTER	Jean-Luc	IGN
11	BRUN	Christophe	ONCFS
12	DONGER	Sabrina	CPIE LOGNE GRANDLIEU
13			